



Présenté par : Michel Gilbert, maire de ville de Mont-Saint-Hilaire
et Guy Vincent, président de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

MISE EN CONTEXTE du besoin d'adaptation et de renouvellement des infrastructures de loisir en regard de la capacité de dépenser du secteur public et des changements de pratique en loisir en Montérégie Est¹

Lorsqu'on parle d'équipements en loisir, on parle de l'ensemble des espaces et des infrastructures qui permettent la pratique d'une ou plusieurs activités de loisir, de sport, d'art ou de plein air qu'elle soit libre ou organisée, compétitive ou populaire. Ces espaces et infrastructures constituent donc le principal « service public » en loisir, le principal moyen de rendre accessible le loisir à tous et ils représentent les « places publiques » de rencontres des citoyens d'une collectivité locale ou régionale.

À ce sujet, lors de la consultation auprès des acteurs et décideurs en loisir en Montérégie Est réalisée en 2008 par Loisir et Sport Montérégie :

- **D'une part, la faible capacité des municipalités / écoles à réinvestir dans les infrastructures (mise aux normes, adaptation ou entretien)** de loisir et de sport a été identifiée comme une préoccupation «très importante» par la majorité des répondants sur 7 territoires de MRC soit les MRC Acton, Pierre-de-Saurel, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haute-Yamaska, Marguerite-d'Youville et Rouville.
- **D'autre part, la construction de nouvelles infrastructures de sport et de loisir au sein de votre municipalité / école** a été identifiée comme une préoccupation «très importante» par la majorité des répondants sur 6 territoires de MRC soit les MRC Pierre-de-Saurel, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Marguerite-d'Youville, Maskoutains, Rouville.
- **Finalement, la faible capacité de dépenser du milieu municipal / scolaire (disponibilité et de moyens financiers)** a été identifiée comme une préoccupation «très importante» par la majorité des répondants sur 8 territoires de MRC soit les MRC Acton, Pierre-de-Saurel, Brome-Missisquoi, Haut-Richelieu, Haute-Yamaska, Marguerite-d'Youville, Rouville, Vallée-du-Richelieu.

Parmi les principaux commentaires émis par les acteurs locaux sur le sujet, ceux qui sont revenus fréquemment sont les suivants :

- Il y a beaucoup d'infrastructures existantes mais toutes vieillissantes, une mise à niveau est à faire (équipements vieillots) et des investissements sont à prévoir au niveau de la rénovation.
- On manque de terrains de pratique libre ; on a besoin de nouveaux équipements.
- Il y a une demande de plus en plus grande en termes de quantité et variété de services à offrir en réponse aux besoins grandissants et diversifiés de la population.
- Les ressources financières sont insuffisantes. Pour plusieurs municipalités, il y a une incapacité de développer seule.
- Les citoyens ont des horaires décloisonnés ; ils veulent des services de proximité et ne saisissent pas toujours les contraintes des municipalités.

Pourquoi s'intéresser aux ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES de loisir ?²,

Au Québec, le développement de la majorité des infrastructures a eu lieu durant les années 70'. C'est donc dire que plusieurs ont atteint la fin de leur durée de vie technique. Ainsi, plusieurs arénas voient leur compresseur faiblir, leurs coûts d'énergie gonflés et leur aménagement obsolète ou contraignant pour des usages plus diversifiés.

Plusieurs équipements demandent une cure de rajeunissement. D'autres sont de moins en moins utilisés, il faut les abandonner ou les convertir pour d'autres usages. D'autre part, la population et ses pratiques ont grandement changé et demandent des infrastructures nouvelles. D'où, sans doute, les besoins exprimés en Montérégie Est de revoir son parc d'infrastructures à la lumière de ces nouvelles pratiques.

On retiendra que la question des infrastructures doit être abordée dans une perspective où l'accessibilité et le territoire sont centraux et où la mise en œuvre des constructions autant que de l'opération, doit se faire aussi sous l'angle de la concertation et de la coopération. On retiendra aussi que l'adéquation entre les pratiques de loisir (sport, culture, communautaire et plein air) de la population et les équipements est centrale.

Les infrastructures constituent évidemment un intrant majeur à l'accès au loisir public. Avons-nous les équipements suffisants et nécessaires pour combler les besoins de la population? Ces équipements sont-ils répartis de façon équitable sur le territoire? Répondent-ils aux besoins actuels et aux nouvelles tendances en loisir et en sport? Sont-ils adaptés aux différentes clientèles? Autant de questions qui s'adressent à tout gestionnaire d'équipements municipaux soucieux de répondre aux besoins contemporains de sa population.

¹ Loisir et Sport Montérégie tient à souligner la contribution exceptionnelle de M. André Thibault, directeur de l'Observatoire québécois du loisir dans la réalisation des travaux du chantier.

² Les paragraphes qui suivent sont tirés de : Thibault, André (2010) **Tendances et adaptations**: Pourquoi le statu quo est impossible en loisir public. Agora Forum, La revue du loisir municipal au Québec,



de loisir

Équipements et infrastructures

Ce que l'on a appris des travaux de mobilisation et de réflexion sur le sujet en Montérégie Est

Au cours des dernières années, la mobilisation d'acteurs locaux et régionaux dans le cadre d'une démarche de résolution de problèmes, a permis de relever les constats suivants, relatifs à l'état de situation de la problématique de l'adaptation et du renouvellement des infrastructures de loisir.

- Méconnaissance du parc des infrastructures
 - Pas d'inventaire
 - Pas de bilan qualitatif
- Méconnaissance des besoins à court et moyen termes des utilisateurs
 - Pas d'adéquation avec les changements dans la pratique
 - Pas de projection dans le futur
- Besoin de réinventer les modèles de coopération intermunicipale
 - Nécessité de travailler ensemble
 - Expériences passées néfastes

Les LIGNES DIRECTRICES de la Montérégie Est en matière de développement des équipements et infrastructures de loisir

D'une part, au plan des moyens d'action, il importe de se doter d'une connaissance objective des ressources et des besoins en matière d'infrastructures et **d'autre part**, de convenir de moyens de coopération intermunicipale et scolaire qui permettent d'atteindre les masses critiques d'utilisateurs nécessaires à la viabilité des infrastructures et qui soient équitables pour les partenaires. À terme, on vise la proposition d'orientations de développement, de mise à jour et de gestion des infrastructures de loisir (culturel, sportif, plein air et social).

. . . LES CONDITIONS DE SUCCÈS

Comment répondre au besoin d'adapter et renouveler les infrastructures de loisir en regard de la capacité de dépenser du secteur public et des changements de pratique en loisir, voilà l'enjeu majeur du chantier sur les infrastructures. Pour y parvenir, il faudra éviter de mettre le focus sur ce qui ne fonctionne pas mais plutôt acquérir les connaissances sur les «conditions gagnantes», en préciser les raisons et développer nos capacités dans ce domaine.

Les gestionnaires doivent cesser de se considérer comme propriétaires des équipements et infrastructures et rechercher à maximiser leur utilisation tout en tenant compte des contraintes administratives auxquelles ils doivent faire face. En ce sens, il apparaît souhaitable d'arriver à établir une mécanique de concertation qui ne repose pas uniquement sur la bonne volonté des gens en place car si cette bonne volonté n'existe pas, la concertation cesse elle aussi d'exister. Les équipements publics construits via des fonds publics, entre autres des paliers fédéraux et provinciaux, appartiennent aux citoyens et doivent permettre de répondre à leurs besoins.

UN CHANTIER DE TRAVAIL **AMBITIEUX** MAIS **NÉCESSAIRE** POUR L'ACCÈS À DES LIEUX ET PROGRAMMES DE LOISIR AUX GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES . . .



ES PROJETS D' ACTIONS RÉGIONALES :

- 1) Un service de diagnostic quantitatif et qualitatif des infrastructures locales
- 2) Un projet «pilote» d'identification et d'expérimentation de modèles performants